

Compte rendu de la plénière FFMC PPC du jeudi 1^{er} mars 2012

Ordre du jour

- Manifeste FFMC pour les 2RM
- Blog des Présidentielles 2012
- Manifestation du 25 mars
- Décret Zapa
- Conseil de région IdF du 19 février
- Actions locales (République, Comité 2RM)
- Débat de février "Toutes en moto"
- AG PPC du dimanche 01 avril

Plus de 40 motard€ et sympathisant(e)s étaient présents à cette réunion.

Le présent compte rendu reprend les principales réactions qui ont été formulées lors de la présentation des visuels ci-joints (que nous vous invitons à consulter, car ils constituent l'essentiel de la réunion).

A propos du manifeste de la FFMC

La position de la FFMC au sujet des rétro-réfléchissants paraît ambiguë.

- ➔ La FFMC soutient que ces 150 cm² ne constituent pas la solution à l'accidentologie. La FFMC constate qu'il n'y a même pas de norme pour ces rétro-réfléchissants. La FFMC est donc opposée à l'obligation de port de ces équipements. D'ailleurs les moins de 125 cm³ en sont exemptés (ce qui en fait une mesure discriminatoire).

La proposition de réduire la fiscalité sur les équipements a-t-elle des chances d'aboutir ?

- ➔ La demande de réduction de la TVA est une mesure parmi d'autres. Il faut retenir que la FFMC promeut tout moyen d'inciter au port d'équipements de sécurité adéquats. Les propositions citées par le manifeste sont nombreuses : incitations financières des assureurs, collaboration avec les équipementiers, etc.). L'incitation fiscale est une proposition parmi tant d'autres. Même si le contexte économique peut paraître moins favorable, la FFMC proposera cette solution tant que de besoin, car source d'économies (par réduction des conséquences médicales, réduction des durées d'arrêt de travail, etc.).

Je ne me reconnais pas dans l'appel à une « conduite apaisée », notamment lorsque certains conseils régionaux (Auvergne) publient des fascicules de découverte de leurs routes de montagne.

- ➔ La FFMC ne peut pas prôner une conduite « plein gaz » ! La conduite apaisée fait référence au partage de la route avec les autres usagers. Par exemple, ne pas doubler un groupe de voitures lorsqu'on a pas la place de se rabattre, ou lorsque des piétons traversent, etc. La conduite apaisée n'interdit pas de pencher dans les virages...

Ce manifeste sera-t-il soumis au vote des adhérents ?

- ➔ Pas directement. D'ailleurs, le manifeste est déjà publié et diffusé. Cependant, il est issu d'une édition précédente (2005), ainsi réactualisée. La version 2012 a été élaborée par le Bureau National de la FFMC et a été soumise aux antennes départementales, ainsi qu'aux associations adhérentes pour commentaires.

Un plan média est-il prévu ?

- ➔ Oui, mais nous n'en avons pas le détail. La manifestation des 24-25 mars, le blog des Présidentielles 2012 sont quelques éléments déjà visibles du plan de communication accompagnant ce manifeste.

A propos de la manifestation du 25 mars 2012

Le rendez-vous pour le service d'ordre (« SO ») est fixé à 12h30 le 25 mars sur l'esplanade du château de Vincennes.

L'entraînement du SO (programmé le samedi 17 mars) aura probablement lieu au centre commercial Créteil Soleil. Cela vous sera confirmé si vous vous êtes préalablement inscrit auprès de mariejo@ffmc75.net.

Les participants du SO suggèrent de veiller à :

- obtenir la libération du parking sur l'esplanade (la mairie y semblerait opposée pour des raisons d'image, dans la mesure où les camping-cars faisant office de résidence principale y seraient de plus en plus nombreux) ;
- définir des circuits d'accès et de délestage vers l'esplanade, en cas de forte affluence, pour ne pas bloquer toute circulation et compliquer l'accès des manifestants (envisager de fixer le départ du cortège au-delà de l'esplanade).

Des militants, membres du moto-club « Bastoche 94 », font savoir leur départ en cortège le samedi 24 mars à 10 heures depuis l'esplanade du château de Vincennes, pour rejoindre la manifestation de la FFMC 28 à Chartres (et accompagner le lendemain le cortège de la FFMC 28 vers Vincennes).

Un trac PPC est-il disponible ?

- ➔ Le bureau n'a pas prévu de communication par tractage, mais par internet (réseaux sociaux, sites internet, etc.). Liloute a proposé sur Facebook une affiche. Le sujet pourra être abordé dans la prochaine réunion de préparation de la manifestation avec les coordinateurs franciliens.

Actualité de la région

Chacal évoque l'intérêt de mener une action autour du péage de l'A86 Ouest, mais ce sujet ne peut se concrétiser qu'après coordination avec l'antenne FFMC 78 en charge de ce dossier.

Chacal mentionne que les militants de PPC formés à l'ERJ (Education Routière de la Jeunesse) sont susceptibles d'être sollicités pour une journée avec des Intervenants Départementaux Sécurité Routière.

Apéro-motard à la Bastille

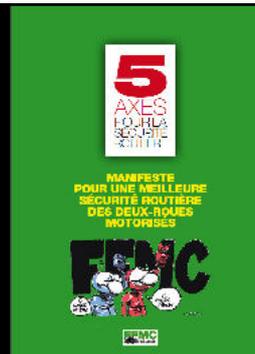
Proposez des animations !

Pièce jointe

Ci-après : visuels présentés lors de la réunion.

Manifeste FFMC

- Démarche positive de la fédé auprès des motards, du public.
- Plate forme politique (présidentielle 2012, législatives).
- 49 propositions, 5 axes.
- <http://manifeste.ffmc.fr> ou Motomag (mars).



Manifeste FFMC

1) Le conducteur

- Sensibiliser les usagers de 2RM à leur vulnérabilité dès l'apprentissage de base.
- Sensibiliser les automobilistes à la vulnérabilité des 2RM (module 2RM dans la formation du permis B).
- Développer le continuum éducatif (vers les jeunes –ERJ- et les parents, stages post formation).



Manifeste FFMC

1) Le conducteur

- S'équiper en toutes circonstances (incitation des assureurs, fiscalité, collaboration avec les équipementiers).
- S'équiper par conviction : information.
- Equipement minimum : casque homologué, blouson, gants cuir, pantalon solide, chaussures montantes et résistantes).



Manifeste FFMC

2) Le véhicule

Inciter les constructeurs à davantage de :

- ... sécurité passive (dispositifs absorbeurs de chocs).
- ... sécurité active (freinages évolués, signature lumineuse, signaux d'urgence, anti-brouillard AR...).

Atténuer les conséquences d'une erreur de conduite.



Manifeste FFMC

3) L'environnement



- Intégrer les 2RM dans les schémas de circul. (formation des aménageurs).
- Intégrer les 2RM dans les conceptions d'infras
- Maintien de l'éclairage nocturne des VRU, dont bretelles.
- Revoir le code de la route pour intégrer les spécificités des déplacements en 2RM.
- Informer-sensibiliser via la signalisation (fixe, radio, messages variables).

Manifeste FFMC

4) Institutions & citoyens



- Comprendre l'accidentalité 2RM pour agir.
- Protéger le cadre de vie (solution à la mobilité, éco-conduite, filières de recyclage).
- Revoir l'échelle des sanctions (pédagogie).
- Respecter l'égalité des usagers (A86...).

Manifeste FFMC

5) Sports et loisirs



- Les circuits (vitesse et tout-terrain) : favoriser l'accès, soutenir la dimension sociale et éducative, intégrer l'accès aux mini-motos dans les centres de loisirs, etc.
- Le tourisme et la passion : mettre en valeur la pratique apaisée et respectueuse dans les ODT, reconnaître les « loisirs verts », promouvoir les motos « anciennes et classiques ».

Blog des Présidentielles

- Questionnaire adressé aux candidats.
- Uniquement des questions fermées (pas de réponses « consensuelles » qui n'engagent pas).
- Etude et analyse de chaque programme.
- <http://blogs.motomag.com/ffmc2012>

Manifestation du 25 mars

- « Pour une autre sécurité routière » (vidéo).
- IdF : dimanche 25 à Vincennes, 14h (GMT+2).
- Régions : samedi 24.
- Attention aux appels divergents (dates) lancés par des tiers.
- Entraînement SO le samedi 17 mars , 9h30-15h30, lieu à définir (mariejoe@ffmc75.net)
- Infos : Bastille, Facebook, www.ffmc75.net

Décrets Zapa

- Zone d'Aménagement Prioritaire pour l'Air .
- Directive européenne 2008 (micro-particules)
- Dossier dans Motomag (mars + net)
- Décrets du 20 février 2012 :
8 villes, durée 3 ans, 65€ d'amende + immobilisation, sauf handicapés etc.
Selon norme Euro ou étude environnement.

Conseil de région IdF (19/2)

- Manifeste FFMC + questionnaire 2012.
- AMDM assureur référent de la FFMC (généralisation des commissions à 3 », etc.).
- Motomag , spécifique dans la presse moto.
- AFDM : projet de Centre Technique pour ne pas rester confidentiel (piste+structures) ; projet de stage de rappel (continuum).
- Vie des antennes (bureau FFMC95 à renforcer à l'AG du 7 mars, infos tunnel A86 Ouest).

Actions locales

- Stationnement place de la République : M. Moto VDP va transmettre un plan.
- Stationnement mairie XII^{ème} : participation du CA PPC au 2^{ème} Comité 2RM.
- Commission consultative signalisation routière (CCUSR) 92 sur l'harmonisation des limitations de vitesse : participation CA PPC.

Assemblée Générale PPC

- Dimanche 01 avril à Montreuil (93).
- Buffet petit-déjeuner à 9h30.
- Ordre du jour (10 heures) :
rapport moral, rapport financier, élection CA,
orientations 2012, présentation structures,
modification des statuts.
- Réadhérez pour pouvoir voter (GAEL, etc.).
- BBQ (confirmez votre présence SVP).

Agenda

- « Toutes en moto » le dimanche 11 mars
(14 heures, Vincennes)
www.toutesenmoto.com
- Apéro-motard de Bastille
demain, vendredi à 21h comme d'hab.